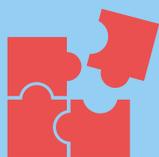




Offre pédagogique

2021/2022



Programme
pédagogique



Exposition



Formation



Action
éducative

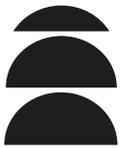
Fondé en 2008 par la Région Normandie, l'Ordre des avocats de Caen, l'Université de Caen-Normandie, la Ville de Caen et le Mémorial de Caen, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix est une association à but non lucratif qui a pour objectif de...

— Contribuer au développement d'une culture de paix en favorisant la connaissance des droits de l'Homme par tous les citoyens.

En s'appuyant sur son expertise scientifique et sur les méthodes d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique développées par des organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, l'Institut entend...

Faire connaître, comprendre et promouvoir les droits de l'Homme.

Afin de remplir cet objectif, l'Institut organise son travail autour de deux axes : la diffusion des droits de l'Homme et la formation à l'éducation aux droits de l'Homme.



Diffuser les droits de l'Homme

Les interventions de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix proposent une sélection d'activités participatives composées sur mesure qui permettent aux participants d'écouter, de s'exprimer librement, d'appréhender et de respecter l'opinion de l'autre mais aussi, d'agir en équipe. Chaque activité se compose d'un temps d'expérience, individuelle ou collective, et d'un temps essentiel de réflexion et d'évaluation collaborative.



Former à l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique : créer des multiplicateurs

Conscients de l'efficacité et de la pertinence de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique dans le développement d'une culture de paix visant au respect des droits de l'Homme, l'Institut organise régulièrement des sessions de formation destinées aux professionnels, organisations de la société civile, enseignants, avocats et magistrats. L'objectif de ces formations est de créer des multiplicateurs capables ensuite de réutiliser la méthode et les outils pour faciliter la diffusion d'une culture de paix parmi l'ensemble de la société.



La méthode : l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique

L'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique a pour objectif de :

- Susciter une prise de conscience ;
- Donner des connaissances et des compétences pour connaître les droits de l'Homme, les respecter et les défendre ;
- Faire des participants des acteurs de la diffusion des droits de l'Homme.

Cette méthode déconstruit les préjugés, amène les participants à réfléchir, à argumenter, à développer leur esprit critique et à trouver des solutions pour agir. Elle renforce également les connaissances juridiques autour des droits de l'Homme.

L'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique est un outil flexible qui s'adapte à tous types de publics. Ainsi l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix mène des actions en Normandie, en Europe et à l'international, en milieux scolaires et universitaires, auprès d'associations, d'organisations de la société civile, de professionnels du droit, de personnes en conflit avec la loi et de toute personne qui souhaite s'engager dans la diffusion des droits de l'Homme.

En effet, l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique ainsi que les compétences juridiques de l'équipe de l'Institut lui donnent la possibilité de s'adapter aux demandes des publics qui la sollicitent : ses méthodes flexibles sont en mesure de convenir à tous.

— L'équipe



Jonas Bochet
Directeur



Claire Sauvage
Chargée d'administration
& de comptabilité



Eve Mesnil Letellier
Chargée de
communication



Clémence Bisson
Coordinatrice des
programmes



Alexandra Frontali
Chargée de mission
eHo



Benoist Chippaux
Chargé de mission
Prix Liberté



Maxime Sauvé
Chargée de mission
pédagogique
Prix Liberté

L'Institut accueille également chaque année plusieurs volontaires en missions de service civique afin d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre des deux programmes pédagogiques eHo et Prix Liberté.

Offre pédagogique 2021 /2022

Depuis 2009, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix mène des projets d'éducation aux droits de l'Homme, à la citoyenneté, à la liberté ou encore aux Objectifs de développement durable. Ces projets s'adressent aussi bien aux étudiants, qu'aux lycéens, apprentis, collégiens, jeunes dans des structures d'enseignement adapté, et même aux élèves de primaire !

Agréé par la région académique de Normandie, membre du mouvement des clubs français pour l'UNESCO et du réseau Educadroit, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix a fait de l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique, sa méthode pour sensibiliser, éduquer et faciliter la prise de conscience de l'importance des droits de l'Homme dans notre quotidien. Avec cette méthode participative et interactive, l'Institut favorise l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques. Elle est un support complémentaire efficace à l'enseignement dispensé dans vos établissements et contribue à diversifier les compétences de vos élèves ou apprentis.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix a étoffé son offre pédagogique et vous propose désormais d'aborder l'actualité de manière ludique et innovante à travers cinq angles différents présentés dans les pages qui suivent. Tous ces projets ont néanmoins en commun de renforcer l'effectivité du droit à la participation des enfants et des jeunes adultes. Ce droit figure parmi les principes cardinaux de la Convention internationale des droits de l'enfant et implique que les enfants puissent s'exprimer librement et être entendus afin qu'ils soient associés aux prises de décisions qui les concernent directement.

À travers ces projets, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix propose également à vos élèves et apprentis d'expérimenter différentes formes d'engagement citoyen afin de faciliter la prise de conscience que chacun d'entre nous avons, à notre niveau, les clés pour construire une société inclusive, durable et ouverte sur le monde.

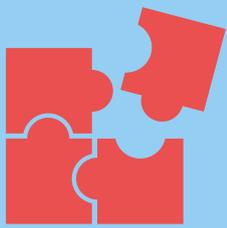
Ces différentes propositions nourrissent les projets pédagogiques des enseignants et formateurs et répondent directement à de nombreux objectifs des programmes scolaires tout en s'adaptant facilement à un travail pluridisciplinaire. Grâce à ces projets, vous aurez la possibilité de participer à des événements fédérateurs en Normandie, qui ont un rayonnement national et international.

À noter que tous ces projets s'adaptent aussi bien en présentiel (ce que nous espérons tous) qu'en distanciel, si malheureusement les règles sanitaires ne nous permettaient pas de nous retrouver normalement à la rentrée. Une continuité pédagogique sera ainsi possible tout au long de l'année scolaire.

Toute l'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix se tient à votre disposition pour répondre à vos questions sur la mise en œuvre de ces projets dans vos établissements. Nous espérons pouvoir vous compter à nos côtés au cours de l'année scolaire à venir.

Jonas Bochet

Directeur de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix



Programme pédagogique

— Prix Liberté

**Programme pédagogique de sensibilisation
à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme**

— Le Prix Liberté

Ouvert aux jeunes du monde entier, le Prix Liberté est un projet pédagogique de sensibilisation à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme ancré dans les valeurs portées par le Débarquement du 6 juin 1944 en Normandie.

Le Prix Liberté invite les jeunes de 15 à 25 ans de Normandie, des autres régions de France et à l'International, à désigner chaque année une personne ou une organisation engagée dans un combat récent et exemplaire en faveur de la liberté.

La singularité de ce dispositif : impliquer la jeunesse à chacune de ses étapes, des propositions soumises au jury international jusqu'à la désignation finale du ou de la lauréat(e).

Proposé par la Région Normandie et mis en œuvre avec l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, en partenariat étroit avec les Autorités Académiques de Normandie et le réseau Canopé, le Prix Liberté constitue un hommage à tous ceux qui se sont battus et continuent à se battre pour cet idéal.

— Un projet éducatif en 3 étapes

1. Jusqu'au 10 janvier 2022 - L'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2022 »

À l'aide d'un formulaire détaillé accessible en ligne, les 15-25 ans du monde entier sont invités à présenter de façon argumentée, la personne ou l'organisation dont ils souhaitent défendre le combat pour la liberté.

2. Semaine du 7 février 2022 - Les délibérations du jury international

Un jury international composé de 24 jeunes de 15 à 25 ans se réunit pendant plusieurs jours en Normandie pour étudier toutes les propositions « Notre Prix Liberté 2022 » envoyées par les jeunes du monde entier. Ils déterminent collectivement les trois personnes ou organisations dont les combats sont, selon eux, les plus représentatifs d'un combat pour la liberté en 2022. Ces trois personnes ou organisations sont nommées et soumises au vote en ligne.

3. Du 15 mars au 25 avril 2022 - Le vote en ligne

Le vote en ligne invite les 15-25 ans du monde entier à désigner le ou la lauréat(e) du Prix Liberté 2022 parmi les trois personnes ou organisations nommées par le jury international.

Remise du Prix Liberté 2022

Le ou la lauréat(e) du Prix Liberté se verra remettre une dotation de 25 000€ pour soutenir son combat à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix organisée à Caen dans le cadre du Forum mondial Normandie pour la Paix en juin 2022.



Consulter le site Internet du Prix Liberté en scannant ce QR code ou en cliquant ici : prixliberte.normandie.fr



©Eric Biernacki, Région Normandie

— Enseignants, formateurs, comment participer ?

Dispositif pédagogique d'éducation à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme, le Prix Liberté a aussi pour objectif de nourrir les projets pédagogiques tout en favorisant un travail pluridisciplinaire.

Prévu pour s'adapter aux disponibilités et envies de tout enseignant ou formateur, le Prix Liberté reste flexible et simple à s'approprier. En questionnant les libertés et l'engagement dans le monde d'aujourd'hui, le Prix Liberté encourage à s'exprimer sur les combats à défendre au travers des femmes, des hommes et des organisations qui les portent. Par l'identification et la compréhension d'enjeux actuels, et sollicitant réflexion collective, recherche, argumentation, empathie et esprit critique, il s'inscrit notamment dans le développement du parcours citoyen des jeunes.

Deux temps forts se prêtent particulièrement à un travail en classe : l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2022 » et la période du vote.

Pour cette nouvelle édition, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix renouvelle son offre pédagogique avec un programme d'accompagnement destiné aux enseignants et formateurs de Normandie, des autres régions de France et du monde entier qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement pour faire participer une classe ou un groupe de jeunes au Prix Liberté.

Les séances de sensibilisation et les formations sont accessibles à tous, avec des activités ludiques et participatives fondées sur l'apprentissage par l'expérience, inspirées des méthodes d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique.

Elles sont réalisables en présentiel comme en distanciel, grâce à une solution de visioconférence et des supports pédagogiques accessibles en ligne.



Accédez au formulaire d'inscription au programme pédagogique en scannant ce QR code ou [en cliquant ici](#)

— Les étapes du programme pédagogique (calendrier prévisionnel)

- Jeudi 16 septembre 2021** Date limite d'inscription.

 Accéder au formulaire d'inscription en scannant ce QR code ou [en cliquant ici](#)
- Mercredi 22 septembre 2021** Réunion de présentation du programme d'accompagnement en visioconférence.
- Jeudi 14 octobre 2021** à Rouen
Lundi 18 octobre 2021 à Caen

Journée de formation à destination des enseignants normands, afin d'appréhender le programme et les outils pédagogiques, de se familiariser avec les méthodes de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, et de découvrir les activités abordées en classe.
Pour les établissements situés hors Normandie, ce temps de formation s'adapte au format numérique et peut se tenir en visioconférence.
- Du 20 octobre au 10 décembre 2021**

Séance de sensibilisation en classe dans le cadre de l'appel à propositions « Notre Prix Liberté 2022 » afin d'accompagner la réflexion des élèves sur la liberté et l'engagement, et pour appréhender la rédaction du formulaire d'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2022 ».
Pour les établissements situés hors Normandie, cette séance s'adapte au format numérique et peut se tenir en visioconférence.

 Regarder la vidéo d'une séance réalisée en présentiel avec une classe du lycée Alain Chartier de Bayeux (14) en scannant ce QR code ou [en cliquant ici](#)
- Lundi 10 janvier 2022** Clôture de l'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2022 ».
- Semaine du 7 février 2022** Délibérations du jury international en Normandie.
- Du 15 mars au 25 avril 2022** Vote en ligne pour le Prix Liberté 2022. Séance de sensibilisation en classe autour du vote du Prix Liberté et de la citoyenneté à partir de l'étude des portraits des trois nominés par le jury.
Pour les établissements situés hors Normandie, cette séance s'adapte au format numérique et peut se tenir en visioconférence.

 Regarder la vidéo d'une séance réalisée en visioconférence avec une classe de l'IFA Marcel Sauvage de Mont-Saint-Aignan (76) en scannant ce QR code ou [en cliquant ici](#)
- Juin 2022** Forum mondial Normandie pour la paix : cérémonie de remise du Prix Liberté 2022.



— Modalités d'inscription

Le programme est ouvert à 45 classes en Normandie et à 15 classes hors Normandie, de toute la France et de l'international (formats adaptés, dont la possibilité de formats numériques et à distance) : classe de seconde, première, terminale, BTS, de toutes filières et tous lycées et Centres de Formation des Apprentis, pour des élèves, étudiants ou apprentis âgés de 15 à 25 ans.

Les partenaires se réservent la possibilité d'opérer une sélection parmi les établissements candidats si le nombre de candidatures venait à dépasser la limite indiquée. Les critères de sélection sont les suivants :

- 2 classes maximum par établissement ;
- Les classes sont sélectionnées afin d'assurer une représentativité du territoire, des filières et du public ;
- Motivation spécifique éventuelle du (de la) référent(e) ou de l'établissement.

Les classes inscrites s'engagent à :

- S'impliquer dans toutes les étapes du programme d'accompagnement ;
- Présenter au minimum 3 formulaires d'appel à proposition « Notre Prix Liberté 2022 » par différents groupes/classes d'élèves, d'apprentis ;
- Associer le vote en ligne du Prix Liberté à une dynamique d'établissement, notamment en invitant un maximum d'élèves de l'établissement à la deuxième intervention de l'Institut.

L'identification d'un professeur référent au sein de chaque établissement est indispensable. Il est également possible de nommer plusieurs référents du programme afin d'encourager la pluridisciplinarité et l'inscription du Prix Liberté au cœur d'un projet d'établissement.

Les établissements intéressés sont invités à envoyer [le formulaire d'inscription](#) ainsi que leur fiche de disponibilités (transmise prochainement) dûment remplis avant le jeudi 16 septembre 2021.

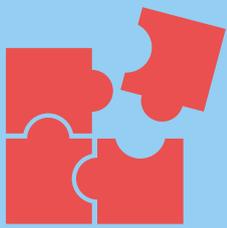
L'intégralité des frais de participation est prise en charge par les organisateurs du Prix Liberté.

— Contacts

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes
clemence.bisson@2idhp.eu

Benoist Chippaux, chargé de mission Prix Liberté
benoist.chippaux@2idhp.eu

Maxime Sauvé, chargée de mission pédagogique Prix Liberté
maxime.sauve@2idhp.eu



Programme pédagogique

— eHo

Programme pédagogique d'éducation
aux Objectifs de développement durable
en Normandie



Programme pédagogique

ecHo est le nouveau programme pédagogique d'éducation aux Objectifs de développement durable porté par la Région Normandie et mis en œuvre par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.

Tout comme Walk the Global Walk mis en œuvre avant lui de 2017 à 2021, ecHo favorise un modèle éducatif novateur reposant sur l'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté démocratique. Des activités pédagogiques ludiques, participatives et accessibles à tous pour mieux comprendre les problématiques liées aux enjeux mondiaux actuels : changements climatiques, égalité des genres, migration, numérique, inclusion des personnes en situation de handicap.

ecHo propose de sensibiliser les plus jeunes aux Objectifs de développement durable mais aussi de les mobiliser en les rendant acteurs du changement.

— Les Objectifs de Développement Durable au cœur du programme



©Nations Unies

Édités dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) s'appuient sur le succès des Objectifs du Millénaire pour le développement pour renouveler et renforcer l'appel mondial à agir pour que tous les êtres humains vivent dans la paix et l'équité d'une planète durable.

De nouvelles préoccupations sont en effet apparues telles que les changements climatiques, la paix et la justice ou encore le souhait de voir les villes plus sûres et inclusives, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de l'effectivité de l'autre. Les droits de l'Homme irriguent les ODD et sont transversaux à l'ensemble de ces derniers.

C'est dans ce contexte que l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix a développé le programme eHo tendant à étudier chaque année un ODD spécifique tout en créant des passerelles avec les seize autres.

— Focus sur l'ODD 4 : Éducation de qualité



Obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des personnes et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde.

La crise de la Covid-19 a bouleversé les modes éducatifs avec 1,6 milliard d'élèves et leurs enseignants qui ont dû s'adapter et suivre leurs enseignements à distance. Cela a entraîné pour certains élèves une rupture de leur apprentissage faute de moyens matériels ou faute d'avoir pu bénéficier d'un suivi adapté à leur niveau. La crise sanitaire a également

accentué les inégalités entre les élèves et l'UNESCO estime ainsi que les enfants les plus vulnérables ont eu plus de difficultés à retourner à l'école. La France est l'un des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où les inégalités se creusent le plus depuis quelques années : disparités entre milieux sociaux, milieu de vie, filières.

Lutter contre les inégalités et donner la même chance à tous les élèves en faisant de l'école un lieu d'apprentissage paisible et sain est au cœur de cet Objectif de développement durable 4.

Celui-ci ambitionne également de donner les clés de compréhension aux élèves pour devenir des citoyens éclairés : éducation au développement durable et aux droits de l'Homme. Si le droit à l'éducation est fondamental pour les milliards d'enfants sur la planète, celui-ci ne doit pas être limité à son accès mais il doit aussi permettre aux élèves de s'ouvrir sur le monde qui les entoure tout en portant un esprit critique sur notre société.

Les grandes notions de cet ODD sont abordées dans le programme eHo en référence aux droits de l'Homme et aux trois piliers du développement durable (social, économique et environnemental). Les méthodes pédagogiques employées favorisent le développement de l'esprit critique des élèves, mais aussi leur argumentation et le travail collectif autour d'un projet.

Le programme eHo s'inscrit ainsi parfaitement dans le parcours citoyen de l'élève.



Accédez au formulaire d'inscription en scannant ce QR code ou [en cliquant ici](#)



— Les étapes du programme pédagogique (calendrier prévisionnel)

Jeudi 16 septembre 2021	Date limite d'inscription.
	 Accéder au formulaire d'inscription en scannant ce QR code ou en cliquant ici
Mercredi 22 septembre 2021	Réunion de présentation du programme pédagogique en visioconférence.
Vendredi 15 octobre 2021 à Caen	Une première journée de formation à destination des enseignants, afin d'appréhender le programme et les outils pédagogiques, de se familiariser avec les méthodes de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, et de découvrir la première séance en classe.
Mardi 19 octobre 2021 à Rouen	
Du 20 octobre au 29 novembre 2021	Première séance de sensibilisation en classe. Réalisée par l'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.
Lundi 29 novembre 2021 à Rouen	Une deuxième journée de formation à destination des enseignants, afin d'accompagner et de mettre en pratique les activités pédagogiques de la deuxième séance de sensibilisation en classe.
Mardi 30 novembre 2021 à Caen	
De décembre 2021 au 15 janvier 2022	Deuxième séance de sensibilisation en classe. Réalisée par les enseignants, accompagnés si besoin par l'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.
Mardi 18 janvier 2022 à Caen	Parcours projet : une journée de formation à destination des enseignants et de deux élèves de chaque classe chargés de faciliter la création d'un projet de classe.
Jeudi 20 janvier 2022 à Rouen	
Mardi 25 janvier 2022 à Caen <u>ou*</u>	Parcours consultation : une journée de formation à destination des enseignants et de deux élèves de chaque classe chargés de recueillir la parole de leurs camarades. *Selon la répartition sur le territoire des classes inscrites à ce parcours.
Jeudi 27 janvier 2022 à Rouen	
De février à mars 2022	Troisième et dernière séance en classe afin d'accompagner la création d'un projet ou la formulation des recommandations des élèves pour atteindre l'ODD 4. Réalisée par l'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, avec un « expert » ou en autonomie.
Début mai 2022	Visio avec les élèves facilitateurs du parcours consultation pour harmoniser les idées de toutes les classes de ce parcours et retranscrire leurs recommandations dans un livre blanc.
Juin 2022	Forum mondial Normandie pour la paix : restitution du programme eCho 2021/2022.

— Modalités d'inscription

Le programme est ouvert à 35 classes en Normandie : Centres de Formation des Apprentis (CFA) et classes de troisième, seconde, première, terminale de toutes filières (générale, professionnelle, agricole, maritime) et de tous établissements normands (public, privé) ainsi que les établissements d'éducation adaptée. Le programme est également ouvert à des groupes de jeunes d'établissements normands non-scolaires.

Deux parcours sont proposés :

- **Le parcours projet :** découverte des ODD et de l'ODD 4 « Éducation de qualité » avec une première séance en classe animée par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, puis une deuxième séance avec mise à disposition de tous les outils pour une animation autonome. Ce parcours comprend aussi la formation de deux élèves facilitateurs de chaque classe, l'appui à la création du projet de classe, ainsi que l'événement final (avec la valorisation des projets créés).
- **Le parcours consultation :** découverte des ODD et de l'ODD 4 « Éducation de qualité » avec une première séance en classe animée par l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix, puis une deuxième séance avec mise à disposition de tous les outils pour une animation autonome. Ce parcours comprend aussi la formation de deux élèves facilitateurs de chaque classe pour les aider à déterminer les grandes thématiques de la consultation, la création d'un livre blanc contenant les recommandations des élèves pour atteindre l'ODD 4, ainsi que l'événement final (avec la valorisation des recommandations).

Pas plus de 20 classes sur un parcours. Les partenaires du programme pédagogique se réservent la possibilité de vous proposer un autre parcours si celui que vous avez choisi est déjà complet.

Les partenaires se réservent la possibilité d'opérer une sélection parmi les établissements candidats. Les critères de sélection sont les suivants :

- 2 classes maximum par établissements ;
- Les classes sont sélectionnées afin d'assurer une représentativité du territoire, des filières et des publics ;
- L'implication des établissements sur les questions de développement durable sont prises en compte dans la sélection.

Les classes s'engagent à s'impliquer dans toutes les étapes de le parcours à laquelle elles sont inscrites.

L'identification d'un professeur référent au sein de chaque établissement est essentielle. Il est également possible de nommer plusieurs professeurs référents du programme afin d'encourager la pluridisciplinarité, au cœur de echo, et d'ancrer le programme au cœur de dynamiques d'établissements.

Les établissements intéressés sont invités à envoyer [le formulaire d'inscription](#) ainsi que la fiche de disponibilités complétés avant le jeudi 16 septembre 2021.

L'ensemble des frais de participation est pris en charge par les partenaires du programme echo.

— Contacts

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes
clemence.bisson@2idhp.eu

Alexandra Frontali, chargée de mission echo
alexandra.frontali@2idhp.eu



— Dessine-moi le droit

**Exposition de Cartooning for peace
et du Défenseur des droits pour sensibiliser
les plus jeunes au droit**

— Exposition itinérante

Disponible en prêt gratuitement auprès de l'Institut

Le Défenseur des droits et Cartooning for Peace ont réalisé une exposition pour les enfants et les jeunes. « Dessine-moi le Droit » propose d'aborder différentes thématiques du droit sous un angle humoristique et décalé.

Douze kakémonos comportant des dessins et des caricatures abordent les thématiques suivantes :

- Le droit, c'est quoi ?
- Qui crée le droit ?
- Tous égaux devant la loi ?
- Qui protège le droit et les droits ?
- Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
- Moins de 18 ans, quels droits ?
- Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
- Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
- Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
- Défendre nos droits, changer la loi !
- Monde numérique, quels droits ?

L'Institut propose gratuitement ces panneaux en prêt aux établissements et structures qui souhaitent les exposer.

Pour consulter l'exposition en ligne, [cliquez ici](#).



Accédez au formulaire de réservation de l'exposition en scannant ce QR code ou [en cliquant ici](#)





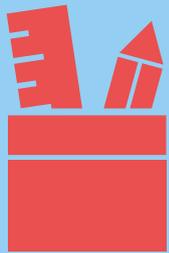
©Cartooning for peace

— Ressources pédagogiques

L'exposition ainsi que les livrets pédagogiques accompagnant l'exposition sont téléchargeables gratuitement sur le site d'Educadroit du Défenseur des droits. L'Institut international des droits de l'homme et de la paix se tient également à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en place d'actions éducatives autour de l'exposition.

— Contact

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes
clemence.bisson@2idhp.eu



Formation

— Pédagogie par le dessin de presse

Soutien aux professionnels de l'éducation

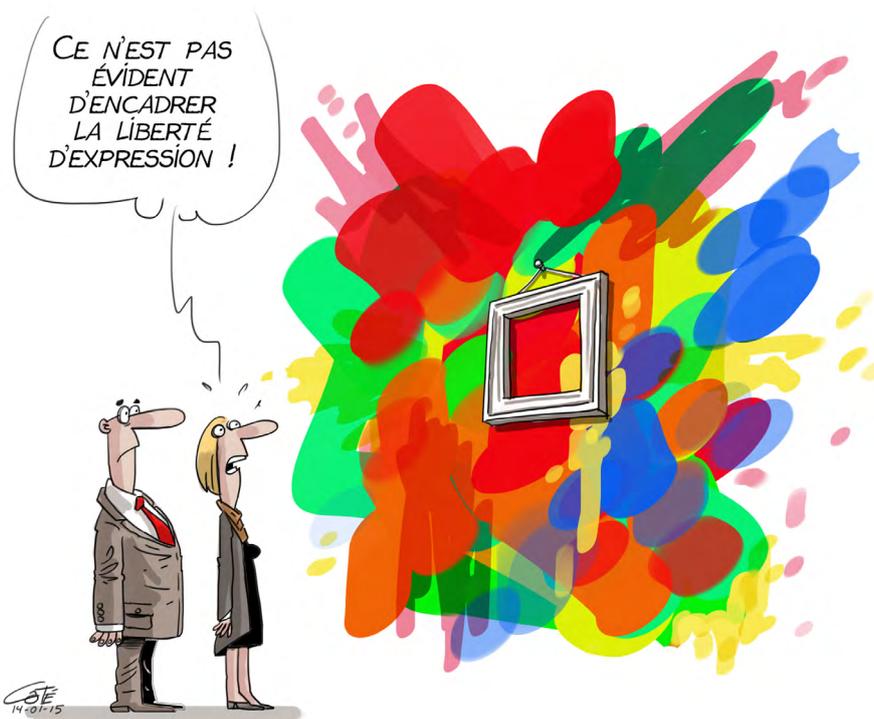
**avec Cartooning for peace
et la Fédération Léo Lagrange**



L'attentat du 16 octobre 2020 contre le professeur Samuel Paty a conduit les acteur·rice·s de l'éducation aux médias et à l'information à définir de nouvelles orientations pédagogiques afin de répondre aux besoins des professionnel·le·s de l'éducation (enseignant(e)s, éducateur(ric)e)s, animateur(ric)e)s) pour sensibiliser les jeunes à la liberté d'expression.

Soutenu par le Fonds du 11 Janvier, le projet « Pédagogie par le dessin de presse et libertés fondamentales », porté par Cartooning for Peace, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix et la Fédération Léo Lagrange, propose de co-construire des outils avec les professionnel(le)s de l'éducation et les jeunes afin de favoriser l'apprentissage et le partage des valeurs républicaines, avec une attention particulière donnée à la liberté d'expression, la liberté de la presse, ainsi qu'à la compréhension de la laïcité.

Durant la première année du projet, les trois partenaires souhaitent créer à partir de six rencontres expérimentales, combinant professionnel(le)s et jeunes du milieu scolaire et extrascolaire, un accompagnement clé en main et des outils numériques renforçant les connaissances juridiques des professionnel(le)s de l'éducation et les sensibilisant à la pédagogie par le dessin de presse ainsi qu'au métier de dessinateur(ric)e de presse. La seconde année permettra de diffuser ces nouveaux outils à travers le réseau des partenaires sur tout le territoire français et à destination du plus grand nombre.



©Cartooning for peace

— Contact

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes
clemence.bisson@2idhp.eu



Action éducative

— Raid cross

**Jeu de rôle de la Croix Rouge Française
sur le droit international humanitaire**



— Raid cross

Jeu de rôle de la Croix Rouge sur le droit international humanitaire

Le Raid Cross est une découverte concrète et engagée du droit international humanitaire. Organisé sous forme de jeu de rôle, il s'adresse aux jeunes à partir de 13 ans pour appréhender les règles du Droit international humanitaire (DIH). Confrontés à la violence et aux conflits à travers les informations, les séries TV ou les jeux vidéo, les jeunes sont-ils en mesure d'en livrer une analyse pertinente ? savent-ils comment sont protégées les populations civiles en temps de guerre ? et à quelles difficultés est confrontée l'aide humanitaire ?

Objectifs pédagogiques :

- De sensibiliser à la réalité des conflits armés et à la démarche humanitaire ; les participants découvrent sous différents angles, comment le droit international humanitaire limite les moyens, les méthodes de combat et protège les personnes qui ne combattent pas (les civils, le personnel humanitaire) et les personnes qui ne combattent plus (les blessés et les prisonniers de guerre...).
- De donner des clés de lecture des événements, de l'actualité et de la violence en général ; plus largement, les participants discutent de questions humanitaires et sont ainsi sensibilisés à différentes notions (prisonniers de guerre, personnel humanitaire, crime de guerre...).

Règles du jeu :

Le Raid Cross est un parcours entre différents postes situés dans un pays en guerre. Les participants se déplacent de poste en poste et sont confrontés à des aspects divers d'un même conflit. Ils jouent successivement le rôle de civils, de militaires ou d'acteurs humanitaires. Les joueurs doivent réagir selon le rôle qui leur est attribué face à des situations liées à des conflits armés, et réfléchir au comportement le plus adapté.

Les élèves se familiarisent ainsi avec les règles essentielles mais aussi avec les difficultés d'application du droit international humanitaire. Ce jeu de rôle stimule la réflexion en intégrant différents angles de vue ; le Raid Cross montre aux jeunes la nécessité d'agir humainement et dans le respect des règles en temps de guerre.

Durée : une demi journée ou une journée.

Animation : par deux membres de l'équipe de l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix.

— Contact

Clémence Bisson, coordinatrice des programmes
clemence.bisson@2idhp.eu



Institut international des droits de l'Homme et de la paix

Citis, le Pentacle
5, avenue de Tsukuba
14200 Hérouville Saint-Clair

Tél : 02 31 79 23 89

Email : contact@2idhp.eu

